

1. Débitrice: Agustin Sàrl, av. de Florissant 14,
1020 Renens
2. Déclaration de faillite: 11.01.2007
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 19.02.2007
4. Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. Remarques: but : nettoyage en tout genre, notamment de toute surface

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00209751)